

Limitez votre empreinte Carbone

POUR LES GÉNÉRATIONS ACTUELLES ET FUTURES



Nos solutions pour réduire votre empreinte carbone aujourd'hui et demain.

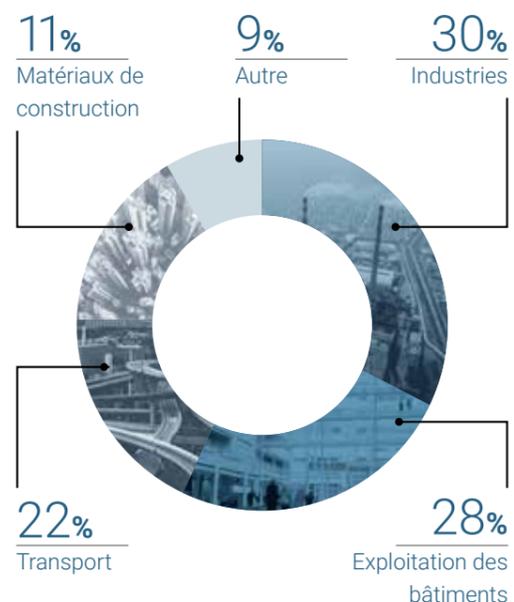
Chez Tarkett, la Responsabilité Sociale et Environnementale est à la fois un engagement de longue date et un levier de croissance pour l'entreprise.

Nous travaillons chaque jour pour avoir un impact positif non seulement sur la vie des gens au quotidien mais aussi sur les générations futures. Il nous est essentiel d'avoir une compréhension fine des besoins des personnes - celles qui créent avec nos produits, celles qui les utilisent et celles qui les entretiennent - afin que nous puissions mieux appréhender les défis à relever demain.

D'ici 2050, la population mondiale devrait atteindre 10 milliards d'individus et la richesse mondiale devrait quadrupler¹. La pression sur notre planète augmentera d'autant, pour répondre à cette croissance.

Si les projections actuelles concernant l'environnement bâti se réalisent, on peut estimer que d'ici 2060, l'équivalent de la ville de Paris sera construite dans le monde entier chaque semaine². La construction d'un bâtiment est responsable d'environ la moitié de son empreinte carbone sur sa durée de vie. Réduire l'empreinte carbone émise par les matériaux de construction et par la construction en elle-même, peut radicalement améliorer l'impact de notre industrie, qui représente environ 11 % des émissions totales de carbone dans le monde³. Des solutions audacieuses sont nécessaires si nous voulons éviter l'accélération de la crise climatique liée aux exigences d'une population mondiale toujours croissante.

D'OÙ VIENNENT LES ÉMISSIONS CARBONE DE LA PLANÈTE ?



ÉMISSIONS TOTALES DE CARBONE DES NOUVELLES CONSTRUCTION 2020-2050

Moyenne globale de l'empreinte carbone d'un bâtiment



¹ The Futures Centre, La croissance de la classe moyenne

² PNUE et AIE, Vers des bâtiments à zéro émission, efficacité résilience et secteur de la construction, Global Status Report 2017

³ Architecture 2030, Nouveaux bâtiments : le carbone incarné



En 2015, les Nations unies ont adopté 17 Objectifs de Développement Durable, une initiative visant à mettre fin à la pauvreté, à protéger la planète et à promouvoir la paix et la prospérité pour tous.

En 2010, en tant que signataire du Pacte Mondial de l'ONU, Tarkett s'est aligné sur ces objectifs, et s'est engagé à contribuer positivement aux défis sociétaux mondiaux et à aider à lutter contre le changement climatique.

Dès 2012, Tarkett a atteint l'objectif de l'ONU « Niveau avancé » du Pacte mondial. Seules 11% des entreprises dans le monde ont atteint ce niveau.



Tarkett met l'économie circulaire et les défis du changement climatique au cœur de sa stratégie d'entreprise.

En 2021, pour la première fois de son histoire, Tarkett a atteint le niveau B sur le critère « Gestion environnementale » du Carbon Disclosure Program (CDP), ce qui illustre son engagement et sa maturité accrue dans la lutte contre le changement climatique.

Tarkett vise à augmenter encore ce score, notamment avec l'objectif de réduire d'ici 2030 l'intensité de ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % par rapport à 2020.



Des choix raisonnés. Pour les personnes et la Planète.

Depuis plus d'une décennie, Tarkett est un fervent défenseur de l'économie circulaire - soutenue par les principes Cradle to Cradle®. L'économie circulaire, solution largement reconnue pour remédier à la rareté des ressources et à l'urgence climatique, transforme la façon dont nous concevons et fabriquons les produits.

Un élément essentiel de l'approche circulaire de Tarkett est de se concentrer sur l'utilisation de matériaux sains dans nos produits et de veiller à ce que ces produits soient recyclés en toute sécurité en fin d'usage.

En outre, nous continuons à réduire notre consommation d'énergie, à convertir nos usines dans le monde entier à l'énergie renouvelable et à utiliser des matériaux recyclés dans nos produits afin de réduire leur empreinte carbone.

Enfin, nous veillons à ce que les meilleures pratiques que nous mettons en œuvre chez Tarkett présentent des avantages environnementaux évidents pour nos clients et les utilisateurs finaux.

Chiffres issus de notre rapport RSE 2020

PRÉSERVER LES RESSOURCES PAR NOTRE APPROCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :



**DES MATÉRIAUX
RENOUVELABLES,
ABONDANTS OU
RECYCLÉS**

68 % des matières premières ne contribuent pas à l'épuisement des ressources
Objectif 2020 : 75 %



**COLLECTE
DE REVÊTEMENTS
DE SOL**

109 000 tonnes de revêtements de sols collectées de 2010 à 2020 dans le cadre du programme de collecte et de recyclage ReStart® en Europe, Brésil et en Amérique du Nord



**RESSOURCES
RECYCLÉES**

127 000 tonnes de matériaux recyclés, alternative aux matériaux vierges
13 % de nos matières premières sont des matériaux recyclés
Objectif 2030 : 30 %

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :



**ÉNERGIE
RENOUVELABLE**

8 usines achètent de l'électricité 100 % renouvelable
27 % de notre consommation d'énergie est issue d'énergies renouvelables



**ÉMISSIONS DE GAZ
À EFFET DE SERRE**

-27 % de réduction par rapport à 2010 (intensité des émissions Scope 1 & 2 kgCO₂eq/m²)
Objectif 2020 : -20 % vs 2010
Objectif 2030 : -30 % vs. 2020
198 500 tonnes d'émissions de CO₂eq émises par les sites de production Tarkett (scope 1 & 2)



**RÉDUCTION DU CO₂
GRÂCE AUX MATIÈRES
PREMIÈRES RECYCLÉES**

~253 000 tonnes de CO₂eq (Scope 3) évitées correspondant à l'utilisation de **~127 000** tonnes de matières premières recyclées au lieu de matières premières vierges et de l'envoi des déchets en incinération¹

Un moyen de réduire simplement votre empreinte écologique.

Nous sommes conscients de l'impact de nos revêtements de sol sur la planète, et nous nous efforçons chaque jour à en réduire l'impact.

Nous avons également conscience des défis environnementaux auxquels sont confrontés nos partenaires dans le secteur de la construction.

En réponse à ces défis communs, le programme Carbon Conscious¹ va plus loin et vous aide à réduire instantanément et facilement votre empreinte carbone.

En choisissant Tarkett, vous avez l'assurance de choisir des produits conçus avec l'objectif de réduire leur empreinte carbone, grâce à une conception et une fabrication rigoureuse. Nous vous proposons de compenser le résidu d'émissions de gaz à effet de serre de nos produits en adhérant à notre programme de compensation Carbon Conscious, qui propose des crédits carbone vérifiés par une tierce partie.



Rejoignez notre programme Carbon Conscious lorsque vous choisissez nos produits, et nous veillerons à ce qu'ils soient entièrement neutres en carbone².

En 2020, Tarkett a été classée n°1 des entreprises les plus responsables de France dans la catégorie « secteur des matériaux de construction et produits dérivés » dans le palmarès du magazine Le Point et à la 24ème place du classement général, sur 250 entreprises tous secteurs confondus*. Ce classement tient compte des critères « environnement, social et gouvernance ».

¹ Le programme Carbon Conscious est une initiative Tarkett EMEA.

² Nous compensons entièrement l'empreinte carbone de nos produits (production, construction et les étapes de fin de vie).

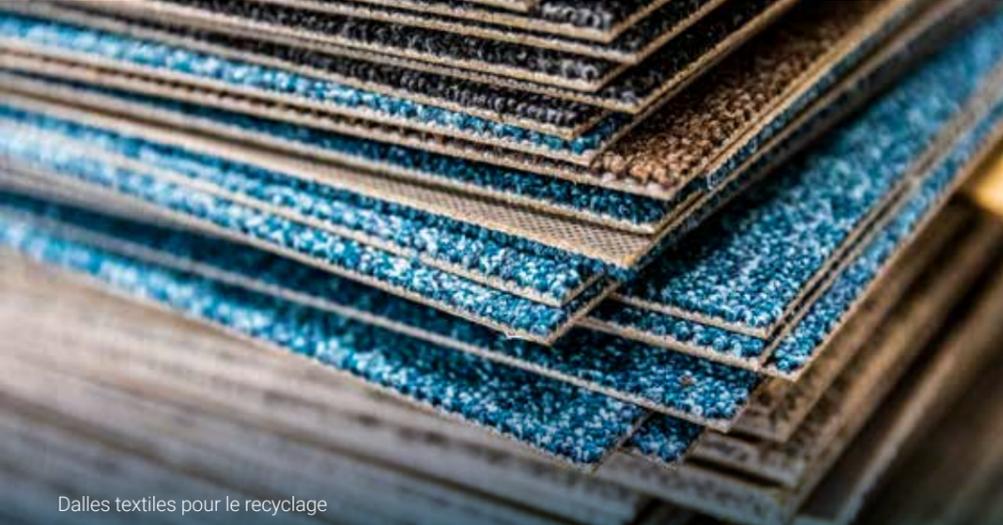
* Parmi 2 000 entreprises françaises.



Vinyle pour le recyclage



Sous-couche Ecobase® déchiquetée à notre centre de recyclage de Waalwijk, Pays-Bas



Dalles textiles pour le recyclage



Sacs contenant du vinyle recyclé dans notre centre de recyclage à Clervaux, Luxembourg



Centre de recyclage de moquette, Waalwijk, Pays-Bas



Granulés générés par le process de recyclage dans notre centre de recyclage à Clervaux, Luxembourg



Fibres - fils de haute pureté (95%) - générés par Tarkett dans le centre de recyclage de Waalwijk, Pays-Bas



Opérateur ReStart® sélectionnant des échantillons de chutes de vinyle hétérogène envoyés à notre centre de R&D à Wiltz pour tester les phtalates et les COV

Avec vous. À toutes les étapes.

Notre engagement en faveur de l'économie circulaire est de vous accompagner à chaque étape dans votre démarche environnementale. L'une de nos principales initiatives d'économie circulaire est notre programme mondial de collecte et de recyclage ReStart® : il vous offre la possibilité de nous retourner vos revêtements de sol pour en produire de nouveaux. Nous vous aidons à gérer vos déchets et à les transformer en ressources précieuses, à obtenir des labels environnementaux pour vos bâtiments et à progresser dans l'atteinte de vos objectifs RSE.

L'histoire de Tarkett en matière de recyclage a commencé en 1957. Afin de concevoir des produits circulaires, nous avons adopté les principes Cradle to Cradle® en 2010. Nous améliorons en continu nos matériaux en partenariat avec nos fournisseurs et experts en santé, et innovons pour surmonter les défis liés au recyclage des revêtements de sol. Nous concevons des sols 100% recyclables qui offrent durabilité, design et performance technique.

Le recyclage nous aide également à préserver les ressources naturelles de la planète. Nous visons à ce que 75 % de nos matières premières soient recyclées, rapidement renouvelables ou disponibles en abondance dans la nature.

D'ici 2030, notre objectif est d'augmenter le pourcentage de matériaux recyclés de nos produits à 30 % (en volume). Nous contribuons ainsi à la lutte contre le changement climatique, en supprimant les très grandes quantités d'énergie et d'eau nécessaires à l'extraction et au traitement des matériaux vierges.



Rejoignez notre programme de collecte et de recyclage ReStart® pour préserver les ressources naturelles de la planète, protéger l'environnement et passer à un modèle circulaire. Ensemble !

Tarkett Human-Conscious Design™*

Tarkett Human-Conscious Design* est la philosophie qui guide nos choix au quotidien et qui nous engage à créer des revêtements de sol bons pour les personnes et la planète. Pour nous, cela signifie dépasser les normes de qualité de l'air intérieur, innover avec des matériaux sains, réduire notre empreinte carbone et créer une économie circulaire soutenue par les principes Cradle to Cradle®.

[Pour en savoir plus sur notre politique développement durable](#)

* Mettre l'humain au cœur de nos ambitions

INFORMATION

Tarkett France - Service Information, Documentation, Échantillons
1, Terrasse Bellini - Tour initiale - TSA 94200 - 92219 Paris La Défense Cedex
Tél. : 01 41 20 42 49 - Fax : 01 41 20 47 00 - e-mail : infodoc@tarkett.com

[**www.tarkett.fr**](http://www.tarkett.fr)